



Ville de Thiers

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **26**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers absents : **3**

OBJET :
Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements 2023 (AP/CP) – Forges MONDIERE – Budget PRINCIPAL

- N°18 -

Envoyé en préfecture le 10/11/2023

Reçu en préfecture le 10/11/2023

Publié le 10/11/2023

ID : 063-216304303-20231024-231024_18-DE

S²LO

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 24 octobre 2023 à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 18 octobre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Claude GOUILLOU-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP, Farida LAID, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Michel COMBRONDE à David DEROSSIS
Monique MORENO à Martine MUÑOZ,
Yoann BENTEJAC à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR
Bétül SIMSEK
Hélène BOUDON

Secrétaire de séance :

Monique DURAND-PRADAT

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) 2023 – FORGES MONDIERE – BUDGET PRINCIPAL

- Vu le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique ;
- Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 prévoyant la possibilité pour les communes de voter des autorisations de programme ;
- Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 précisant les modalités d'application des autorisations de programme / crédits de paiement ;
- Vu les articles L1612-1, L2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Considérant** le caractère pluriannuel de certaines opérations ;
- **Considérant** les objectifs de ces opérations ;
- **Considérant** qu'une annexe au budget doit retracer la situation de l'ensemble des AP/CP décidées par le Conseil Municipal ;
- **Considérant** que les AP/CP font l'objet d'un suivi comptable permettant de connaître leur situation et de proposer les éventuels ajustements à la décision du conseil municipal ;
- **Considérant** la délibération n°43.6 donnant autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) 2023 pour les travaux des Forges Mondière ;

Forges MONDIERE														
Coût total opération :	500 000,00 €													TTC
Autorisation de programme votée :	500 000,00 €													Opération 0513
Subvention attendue :	276 000,00 €	Mécénat Michelin												
Affectation comptable	Budget prévisionnel de l'opération	Réalisation antérieure hors Apcp	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Réalisation 2022	TOTAL REALISE AU 31/12/2022	Solde de l'opération à réaliser	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Dépense : Chapitre 23	500 000,00 €						- €	500 000,00 €	350 000,00 €	150 000,00 €				500 000,00 €
Recette : Chapitre 13	276 000,00 €						- €	276 000,00 €	138 000,00 €	138 000,00 €				276 000,00 €
Mécénat Michelin	276 000,00 €							276 000,00 €	138 000,00 €	138 000,00 €				
Recette : Chapitre 16	141 980,00 €						- €	141 980,00 €	141 980,00 €	- €				141 980,00 €
Recette : FCTVA	82 020,00 €						- €	82 020,00 €	- €	57 414,00 €	24 606,00 €	- €		82 020,00 €
Solde opération	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	70 020,00 €	- 45 414,00 €	- 24 606,00 €	- €	- €	- €

- **Considérant** la nécessité de réajuster les autorisations de programmes et crédits de paiement de l'opération compte tenu de l'avancement des travaux, il est proposé de reporter sur 2024 la somme de 72 727,80 euros qui était initialement prévu sur 2023 ;

Forges MONDIERES														
Coût total opération :	500 000,00 €													TTC
Autorisation de programme votée :	500 000,00 €													Opération 0513
Subvention attendue :	276 000,00 €	Mécénat Michelin												
Affectation comptable	Budget prévisionnel de l'opération	Réalisation antérieure hors Apcp	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Réalisation 2022	TOTAL REALISE AU 31/12/2022	Solde de l'opération à réaliser	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Dépense : Chapitre 23	500 000,00 €						- €	500 000,00 €	277 272,20 €	222 727,80 €				500 000,00 €
Recette : Chapitre 13	276 000,00 €						- €	276 000,00 €	138 000,00 €	138 000,00 €				276 000,00 €
Mécénat Michelin	276 000,00 €							276 000,00 €	138 000,00 €	138 000,00 €				
Recette : Chapitre 16	141 980,00 €						- €	141 980,00 €	141 980,00 €	- €				141 980,00 €
Recette : FCTVA	82 020,00 €						- €	82 020,00 €	- €	45 483,73 €	36 536,27 €	- €		82 020,00 €
Solde opération	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 707,80 €	39 244,07 €	- 36 536,27 €	- €	- €	- €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE AVEC 24 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Yoann BENTEJAC, Francis ROUX, Serap ALP, Farida LAID, Bernard DUNIAT) :

- **Approuve** l'Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (AP/CP) des travaux des Forges MONDIERE ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Monique DURAND-PRADAT



Le Maire,



Stéphane RODIER